

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

• Local à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, terrain à bâtir, cession de bail, parking, box et bureaux :

	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
Jusqu'à 200 000 euros	7% du prix de vente	VENDEUR **
De 200 001 euros à 500 000 euros	6% du prix de vente	VENDEUR **
A partir de 500 001 euros	5% du prix de vente	VENDEUR **
Forfait minimum pour toute transaction	3000€uros	VENDEUR **

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

Locaux d'habitation ou mixtes	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
(Soumis à la loi du 06 juillet 1989)		
Entremise/ négociation	5% TTC du montant du loyer annuel HC	BAILLEUR
	soit 4,17% HT	
Visite, constitution du dossier locataire,	12€uros TTC/m²	BAILLEUR
rédaction du bail	12€uros TTC/m²	LOCATAIRE
Etat des lieux	3€uros TTC/m²	BAILLEUR
	3€uros TTC/m²	LOCATAIRE
Locaux commerciaux et professionnels	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
Entremise, négociation, rédaction du bail	12% du montant du loyer annuel HC de la	LOCATAIRE
	première période triennale	
Etat des lieux	350€uros	LOCATAIRE
Locaux de droit commun	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
Entremise, négociation, rédaction du bail	10% du loyer annuel charges comprises	BAILLEUR
	10% du loyer annuel charges comprises	LOCATAIRE
Etat des lieux	350€uros	BAILLEUR
	350€uros	LOCATAIRE
Parking, box et garage	HONORAIRES TTC *	A LA CHARGE DU
Entremise, négociation, rédaction du bail, état	150€uros	BAILLEUR
des lieux	150€uros	LOCATAIRE

TVA au taux en vigueur de 20% incluse

** Sauf stipulation expresse

Honoraires au 14/05/2018

Pour tout litige, avec un client, s'il est un « consommateur » au sens de l'article préliminaire du code de la consommation, ce dernier est informé qu'il peut saisir le médiateur de la FNAIM, soit par voie électronique à : www.anm-conso.com, soit par courrier postal : ANM CONSO – 62 rue Tiquetonne – 75002 Paris.